



Service Petite Enfance  
Affaire suivie par Mme Patricia JARNOUEN  
Tél. : 01.60.31.73.34  
Mail : ram@ville-st-thibault.fr  
Réf : PJ/2020/ N°70

## Protocole d'accueil du public au sein du Ram de Saint Thibault des Vignes

Ce protocole définit les conditions d'accueil qui préserveront la santé du public fréquentant le Ram et celle du personnel, dans le respect des mesures qui permettront de limiter le risque de transmission du virus COVID-19 et respectant les consignes du guide ministériel du 18 juin 2020 et du décret n°2020-663 du 31 mai 2020.

Les mesures d'hygiène préventives sont à respecter tout au long de l'accueil.

**Les aménagements édictés dans ce document seront adaptés en lien avec l'évolution de la situation sanitaire et des recommandations à venir.**

**Ce protocole consiste à mettre en œuvre de nouvelles règles d'organisation et de fonctionnement afin de réduire les risques de propagation du virus.**

**Les animateurs du Ram sont garants de l'application et du respect de ce nouveau cadre d'accueil.**

Les permanences administratives sont ouvertes au public depuis le 11 mai 2020. Pour des raisons de mutualisation des locaux, les ateliers du Ram redémarreront le 1er septembre 2020.

## Accueil sur les ateliers du RAM

Le regroupement d'assistants maternels accompagnés des enfants qui leur sont confiés redeviennent possibles dans les Relais Assistantes Maternelles, en veillant cependant autant que possible à constituer de groupes d'enfants d'une taille modeste (maximum 20 enfants) et à ce qu'ils ne se mélangent pas entre eux.

L'application des mesures barrières et de nettoyage jouent un rôle essentiel dans la prévention des maladies infectieuses (et notamment du COVID-19).

## Les conditions d'accueil

### Avant l'animation

- Inscription obligation auprès des animatrices par téléphone ou par mail. Afin d'éviter la propagation du virus, des groupes fixes d'assistantes maternelles et d'enfants seront constitués.
- Les assistantes maternelles auront au préalable informé les parents et demandé les autorisations pour fréquenter les ateliers.
- Chaque professionnelle et parent aura vérifié sa température et celles des enfants accueillis.  
Les adultes s'engagent à ne pas amener un enfant ayant une température supérieure ou égale à 38° sur la structure et de prévenir les animatrices dans les meilleurs délais.  
Les adultes présentant des symptômes du COVID-19 (fièvre, toux, gêne respiratoire, perte de goût et de l'odorat...) ne pourront se présenter au RAM.
- En cas de COVID-19 confirmé, l'adulte informera les animatrices du Ram.
- Pour tout enfant présentant au cours des ateliers des symptômes évocateurs de la maladie (fièvre, toux, diarrhée, difficulté respiratoire...), les parents seront immédiatement prévenus par l'assistante maternelle et ces derniers s'engagent à venir chercher leur enfant dans les délais les plus brefs. L'assistante maternelle interrompra l'atelier et se rendra à son domicile.

### Arrivée des assistantes maternelles, des enfants et déroulement des activités

- Le port du masque est obligatoire pour les adultes dans l'ensemble de la structure lors des temps d'accueil collectifs d'éveil au Ram.  
Pour les enfants de moins de 3 ans le port du masque est à proscrire, pour les enfants de 3 à 4 ans le port du masque n'est pas recommandé.  
**Le port du masque chez l'adulte complète les gestes barrières mais ne les remplace pas.**
- Les assistantes maternelles seront accueillies par une animatrice et seront invitées à se désinfecter les mains avec du gel hydro-alcoolique.
- L'animatrice vérifiera la température de chacun à l'aide d'un thermomètre sans contact.
- Les poussettes ne pourront plus être rangées dans le couloir, elles seront stockées soit dans le local poussette où sous un préau dans la cour de l'Accueil de Loisirs.
- Les effets personnels des enfants et des professionnelles seront déposés sur les portes manteaux prévus à cet usage. Un porte-manteau sur deux sera condamné afin que les effets de chacun ne soient pas en contact.
- Le lavage des mains des enfants devra être pratiqué dans les toilettes de la section des maternelles autant que possible :
  - A l'arrivée
  - Avant et après chaque change ou passage aux toilettes
  - Après s'être mouché, avoir toussé et éternué
  - Avant le départ de l'enfant

Chez les jeunes enfants le lavage des mains doit être fait avec de l'eau et du savon 30 secondes et du papier à usage unique.

L'usage du gel hydro-alcoolique est formellement contre-indiqué chez les enfants.

- Les adultes devront systématiquement se laver les mains avec du savon (30secondes) ou utiliser une solution hydro-alcoolique :
  - A l'arrivée
  - Avant et après la pose du masque
  - Avant et après chaque ou passage aux toilette
  - Après s'être mouché, avoir toussé, éternué
  - Plusieurs fois au cours de la matinée notamment à l'occasion des changements d'activité
  - Au départ de la structure
- Les enfants et les adultes seront déchaussés pour accéder aux salles.
- Le port des gants est à éviter car il donne le sentiment de protection et reste vecteur de transmission.
- Les assistantes maternelles pourront se déplacer dans les espaces du Ram en veillant au principe de distanciation sociale. Le public sera invité à limiter ses déplacements en dehors des salles du Ram (sauf les toilettes de la section maternelles)
- L'utilisation des mouchoirs jetable est recommandée. Les mouchoirs souillés seront jetés après chaque usage, dans une poubelle contenant un double ensachement et d'un couvercle.
- Les assistantes maternelles devront nettoyer le plan de change après chaque passage avec le produit nettoyant mis à leur disposition.
- Le Ram organisera la venue d'intervenants extérieurs dans le respect des recommandations sanitaires.
- 

## **Accueil et permanences administratives**

L'application des mesures barrières et de nettoyage jouent un rôle essentiel dans la prévention des maladies infectieuses.

- L'accueil avec rendez-vous est privilégié, de préférence sans les enfants.
- L'accueil est limité à deux personnes simultanément et dans le respect de la distance d'un mètre entre chacun.
- Le public est invité à se désinfecter les mains dans le hall d'accueil, avec une solution hydro-alcoolique mise sa à disposition.
- Le port du masque est obligatoire dans le bureau du Ram, les locaux communs du bâtiment comme le hall d'entrée et les couloirs.
- L'animatrice du Ram porte un masque grand public et opère un lavage de mains ainsi qu'un nettoyage de son bureau entre deux rendez-vous.
- Afin de limiter les contacts, aucun document papier ne sera remis directement. Les documents seront envoyés sous format dématérialisé.
- En fin de rendez-vous l'animatrice accompagnera le public jusqu'à la sortie.
- Les locaux sont aérés avant, pendant et après les rendez-vous.
- Une désinfection du bureau et des surfaces est effectuée entre chaque rendez-vous avec un produit détergent-désinfectant conforme à la norme EN 14476.

## Mesures d'hygiène prises en charge par les animatrices du Ram

- Du savon et du papier absorbant à proximité des lavabos, ainsi que de la solution hydro-alcoolique seront mis à disposition des adultes.

Après chaque temps d'accueil l'animatrice du Ram veillera à procéder chaque jour et après chaque atelier:

- A respecter le circuit de désinfection du linge
- A l'élimination et la désinfection des poubelles
- Au nettoyage et la désinfection des surfaces, portes poignées de portes, jouets, modules de motricité avec un produit adapté à la norme NF 14476

Les locaux et les espaces de jeux seront aménagés de façon à pouvoir répondre au protocole sanitaire après chaque passage de groupes:

- Les salles seront aérées avant, pendant et après les ateliers
- Des jeux seront attribués à chaque groupe afin d'éviter les échanges, de limiter la propagation du virus et permettre leur désinfection.
- Une désinfection des jeux et des structures (toboggan, tapis, motos et autres jeux de motricité) sera effectuée.
- Dès qu'un objet sera souillé (salive, sécrétion nasal...) et dès lors que l'enfant n'en fera plus usage, il sera immédiatement isolé dans bacs de désinfection mis à disposition. Ces jouets seront désinfectés une fois par jour.
- Une attention particulière sera portée au plan de change, lavabo, robinetterie, une désinfection sera réalisée quotidiennement.
- Des serviettes de toilette seront mises à disposition, seront stockées dans le bac de linge sale afin de réaliser un lavage quotidien à 60°.
- Un lit bébé sera mis à disposition, il sera nettoyé et désinfecté après chaque utilisation.

**Ce protocole est consultable au sein du Ram et téléchargeable sur le site de la Mairie. Nous restons à votre entière disposition pour tout complément d'information.**

INFORMATION CORONAVIRUS

COVID-19

## PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement  
les mains ou utiliser une  
solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer  
dans son coude  
ou dans un mouchoir



Se moucher dans  
un mouchoir à usage unique  
puis le jeter



Éviter  
de se toucher  
le visage



Respecter une distance  
d'au moins un mètre  
avec les autres



Saluer  
sans serrer la main  
et arrêter les embrassades



En complément de ces gestes, porter un masque  
quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



**0 800 130 000**  
(appel gratuit)